

CEYSSAC

Bulletin municipal

NUMÉRO 6
JANVIER 2026

MAIRIE

ECOLE

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe
de personnes engagées peut changer le monde »
Margaret Mead

Sommaire

4 VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire
Les délibérations du conseil municipal
Le budget 2025
Elections municipales de mars 2026
Changement de mode de scrutin dans notre commune
Le recensement de la population civile 2026
Etat Civil
Visite de Caroline Barre, Conseillère régionale
Visite de Nathalie Censic, Secrétaire générale de la Préfecture
Inauguration de l'aménagement du bourg dans son ensemble

10 TRAVAUX

Fin des travaux de réfection de la salle des fêtes et de la réhabilitation de la Maison Bertrand
Travaux d'enfouissement des réseaux : épisode 4 et fin
Pont de Chantilhac : prévision des travaux
Impasse des Tilleuls
Défibrillateur

14 VIVRE DANS LA COMMUNE

Commémoration du 11 novembre
Repas des aînés du 16 novembre
Colis des aînés
Noël des enfants
Chadenac : centre aéré made in Ceyssac

18 LA FORCE DU COLLECTIF

Ateliers pour les aînés de Ceyssac et d'Espaly
Commande groupée de fioul avec Espaly
Une rose, un espoir
Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie
Rappel compostage
Un nouvel accompagnement pour améliorer l'habitat
Travaux de l'Epage
Enfin la fibre ?!
Abri bus de l'Agglo

23 ENVIRONNEMENT

L'idée rando
Les frelons
Débroussaillage des chemins
Rappel compostage
DEGE, artiste peintre

28 LA PAROLE AUX ASSO'

Contons nos points
Les cours de yoga
Le club des aînés
la bibliothèque
Le comité des fêtes de Ceyssac

Directeur de publication :

Sandra Lombardy, Maire de Ceyssac

Crédits photos : Freepik.com, Julien Jour, Sandra lombardy, Associations de Ceyssac

Création graphique : Anaëlle Barnier

Rédacteurs : Alain Mounier, Marie-Julie Foultier, Muriel Fallet, Sandra Lombardy

Impression : Ibiz, Chadrac



Chères Ceyssacoises, chers Ceyssacois,

En ce début d'année 2026, je clôture ce mandat avec un sentiment de fierté et de reconnaissance. La fierté d'abord, pour la concrétisation de nombreux projets en 2025, qui avaient déjà noirci les lignes des précédents bulletins et que vous allez pouvoir redécouvrir et savourer à travers cette nouvelle parution. L'instabilité politique générale, qui fait malheureusement notre actualité, me conforte dans la décision, prise avec le conseil municipal, d'avoir su saisir les appels à projets lorsqu'ils se sont présentés, d'avoir pu bénéficier de financements importants afin de réaliser, avec audace et ambition, l'ampleur des travaux que nous avons connu dans notre commune : un aménagement de bourg terminé dans son ensemble, une salle des fêtes métamorphosée apportant à la commune un équipement moderne et confortable, dans lequel les habitants et les associations seront heureux de se retrouver.

Toutes les réalisations ou activités présentées dans ce bulletin n'ont été rendues possibles que grâce à vous, ceyssacois, ceyssacoises, associations, voisins, voisines de notre commune et partenaires financiers. C'est avec reconnaissance et humilité que je vous remercie, en mon nom et celui du conseil municipal. Je remercie également toute l'équipe municipale, pour son engagement (engagement qui peut parfois se révéler ingrat mais qui, pourtant, a tellement de sens) et plus particulièrement la commission travaux qui s'est énormément investie sur les différents chantiers. Comme quoi, une petite commune, avec une bonne dose d'énergie et de volonté, mais surtout, avec la force du collectif, peut faire de grandes choses !

A travers ce bulletin j'ai également voulu mettre en lumière 2 nouvelles pépites ceyssacoises. Tout d'abord un artiste, DEGE, dont nous pouvons être particulièrement fiers de compter parmi nos habitants et ensuite le domaine de Chadenac, pas toujours bien connu et qui pourtant, mérite de l'être... Avec les nouveaux directeurs, un partenariat est en cours afin de pouvoir offrir aux habitants de Ceyssac un service de centre de loisirs qui n'aura rien à envier à nos voisins, bien au contraire.

Enfin, avant de regarder l'avenir, je me permets d'avoir un mot pour l'ancienne mandature, celle de Jean-Yves Reynaud et de son équipe, car bon nombre des projets que nous avons achevés étaient déjà en gestation il y a quelques années, avant que je ne sois élue Maire. La continuité est importante, même si l'équipe change, car il ne faut pas perdre de vue l'objectif quêté du bien commun, pour les générations actuelles et futures. Ce ne sont pas là que de jolis mots : il s'agit de penser avec responsabilité. Au-delà de la notion de mandat, pensons d'abord cohérence de projet sur l'ensemble du territoire, sans notion de compétence, ni de territoire dévolu. A l'avenir, il s'agira d'entretenir, de mettre en valeur et de préserver les richesses de Ceyssac et de continuer de repositionner la commune dans un environnement plus grand, au sein de l'agglomération et du département. Les investissements sont, en grande partie désormais, réalisés. Il s'agira de continuer de les faire vivre. J'ai toute confiance sur les forces vives qui animent ce village ! Très belle année à toutes et tous et à bientôt.

Très belle année 2026 !

Sandra Lombardy
Maire de Ceyssac

Les délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 12/03/2025

- 01-2025** Approbation du PV de séance du 04/12/24
- 02-2025** Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière
- 03-2025** Inscription d'itinéraires au Plan Départemental de Promenades et de Randonnées (PDIPR)
- 04-2025** Renouvellement de la convention avec le service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
- 04-2025** Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 05-2025** Renouvellement de la convention du service assistance retraite du centre de gestion
- 06-2025** Création d'un emploi sur le grade de rédacteur
- 07-2025** Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- 08-2025** Approbation du rapport de la CLECT du 12/12/2024

SÉANCE DU 09/04/2025

- 09-2025** Approbation du PV de séance du 12/03/2025
- 10-2025** Approbation du Compte Financier Unique 2024
- 11-2025** Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du budget principal
- 12-2025** Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
- 13-2025** Fongibilité des crédits en M57
- 14-2024** Vote du budget principal 2025
- 15-2025** Octroi d'une subvention au domaine de Chadenac (UCPCV)
- 16-2025** Déclassement et cession d'une partie du domaine public à Monsieur ALIX

SÉANCE DU 11/06/2025

- 17-2025** Approbation du PV de séance du 09/04/2025
- 18-2025** Avis sur la création d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon
- 19-2025** Modalités et tarifs de location de la salle communale de Ceyssac

- 20-2025** Détermination du nombre et de la répartition des délégués au sein du conseil communautaire à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux
- 21-2025** Dépôt des archives de la commune et de l'école de Ceyssac aux Archives départementales de la Haute-Loire
- 22-2025** Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens avec le Département pour la bibliothèque municipale
- 23-2025** Accompagnement de l'activité des bénévoles gérant la bibliothèque

SÉANCE DU 17/07/2025

- 24-2025** Approbation du PV de séance du 11 juin 2025
- 25-2025** Demande d'amendes de police pour la remise en état du pont de Chantilhac
- 26-2025** Demande de Monsieur ALIX de cession de terrain supplémentaire sur le domaine public

SÉANCE DU 24/09/2025

- 27-2025** Approbation du PV de séance du 17 juillet 2025
- 28-2025** Tarifs et règlement de la salle des fêtes
- 29-2025** Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics
- 30-2025** Acquisition d'un barnum à titre gratuit au profit des associations de la commune
- 31-2025** Convention d'entretien des circuits de randonnées et VTT
- 32-2025** Contrat d'accompagnement du numérique

SÉANCE DU 10/12/2025

- 33-2025** Approbation du PV de séance du 24/09/2025
- 34-2025** Demande de DETR
- 35-2025** Rémunération de l'agent recenseur
- 36-2025** Mise en place d'une mutuelle
- 37-2025** Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- 38-2025** Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
- 39-2025** Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2024

● Qu'est-ce qu'un budget local ?

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut subir des modifications. En effet, le budget primitif calé sur l'année civile est tout d'abord voté généralement entre le mois de décembre (de l'année précédente) et le mois d'avril (de l'année d'exécution du budget). Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des modifications peuvent être apportées en votant des « décisions modificatives ». Le budget doit obéir à la règle d'équilibre du budget, spécificité du secteur public local. Cet équilibre impose que les dépenses soient entièrement couvertes par les recettes. Le budget comporte deux parties distinctes :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services :

- Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de personnel, les achats de fournitures et de services, les subventions versées aux associations et autres organismes.
- Les recettes de fonctionnement sont, entre autres, les recettes fiscales et les dotations versées par l'État.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la consistance et la valeur du patrimoine :

- Les dépenses d'investissement sont les dépenses directes d'investissement comme les acquisitions mobilières et immobilières, les travaux, le remboursement en capital de la dette.
- Les recettes d'investissement viennent des subventions reçues, de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR), du fonds de compensation de la TVA, des taxes d'urbanisme...

● Fixation des taux des taxes locales directes :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taxes communales à leur niveau pour 2025 sauf pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les taux d'imposition ont donc été fixés comme suit :

- Taxe Foncière Bâti : 30,73 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 50,21 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,04 %

● Analyse 2024 :

LA CAF (capacité d'auto-financement de la commune) net s'élevait au 31/12/2024 à 124 425 € soit une moyenne de 277 € par habitant. Au 31/12/2024 le fonds de roulement net global est de 233 041 € et la Trésorerie de 232 614 €.

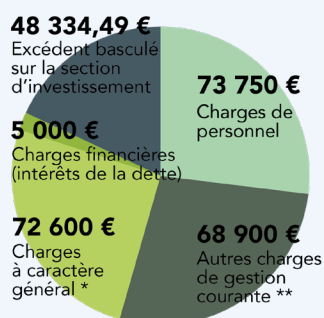
Le budget 2025

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour 279 690 €
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour 1 011 167,64 €
- Le budget global de la commune est donc de 1 290 857,24 €

Un emprunt de 200 000 € sur une durée de 10 ans a été souscrit auprès de la caisse d'épargne au taux de 3,29%.

Le fonctionnement :

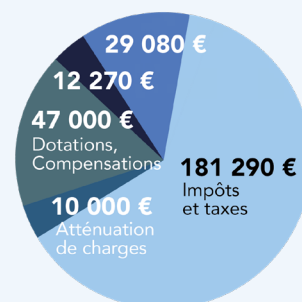
Dépenses



* Electricité, carburant, fournitures, entretien, maintenance, assurances, cérémonies...)

** Indemnités des élus, subventions aux associations, participation communale cantine...)

Recettes



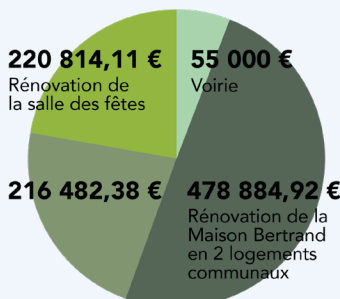
Produits des services et ventes (concession cimetière, portage repas...)

Autres charges de gestion courantes (loyers appartements, salle communale...)

*** remboursement sur salaire pour mise à disposition de personnel

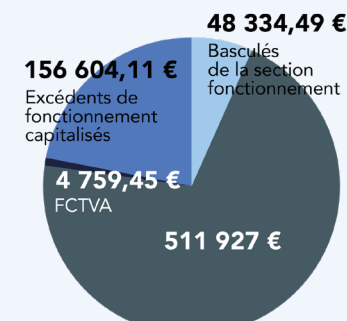
L'investissement :

Dépenses



Participation communale pour des travaux d'éclairage public et de télécom au Syndicat Départemental d'Energies 43

Recettes



Subventions d'investissement (Région, Département, CAPEV) pour la réhabilitation de la vieille bâtisse en logement et pour la rénovation de la salle polyvalente



Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



En ligne sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Aller à la mairie avec tous les justificatifs de votre identité et de votre domicile et le document Cerfa n°12669*2

Pour pouvoir être inscrit sur les listes électorales, vous devez remplir 2 conditions cumulatives :

1. Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la nationalité française,
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour,
- Jouir de ses droits civils et politiques

2. Avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal,
- Sa qualité de contribuable,
- Sa qualité de gérant de société

Elections municipales de mars 2026

Les élections municipales auront lieu :

- le dimanche 15 mars pour le 1^{er} tour.
- Le dimanche 22 mars pour le 2^e tour éventuel

Ces élections se dérouleront exceptionnellement à la salle des fêtes.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Inscription sur les listes électorales

Attention l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen,
- Déménagement récent,
- Acquisition récente de la nationalité française,
- Droit de vote récemment recouvré.

Changement de mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, vous élirez le conseil municipal qui sera chargé, durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Ceyssac, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (11), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Le recensement de la population 2026

Cette année, la commune de Ceyssac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, **Monsieur Thibault DUMAS**, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pour toute information sur le recensement, veuillez contacter la mairie au 04 71 02 42 86

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.**
- **Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces et de logements.



Décès 2025

19/01/25	PIC Christian, Alexandre, Honoré
19/03/25	ARNAUD Marie-Rose Florentine épouse ROURE
27/04/25	PIC Nicole, Angèle, Pierrette
29/05/25	ROCHER Roger, Pierre
01/08/25	BONIN Jacqueline, Jane, Marie
10/10/25	CHANCELADE Edith Julia Marie épouse ROCHER
28/10/25	CLAUZIER Gisèle, Marie-Claude épouse BONNETON
16/11/25	BONNAUD Jackie Marcel
21/12/25	PELISSIER Renée épouse CHABRIER



Naissances 2025

23/01/24 MALIGE Côme, Pierre



Unions 2025

Mariage du 02/08/2025
MALZIEU Anthony Alexandre
et SOLVERY Amélie

Pacs du 03/07/2025
BROHEC Louis
et GORY Emma



Visite de Caroline Barre, Conseillère régionale

Le 5 février 2025, Mme le Maire, accompagnée de la Commission travaux au complet et une partie de son conseil, ont eu l'honneur d'accueillir Caroline BARRE, conseillère Régionale à Ceyssac. En effet, La Région ayant financé les travaux de la salle des fêtes à hauteur de 125 000€, Caroline BARRE a souhaité se rendre sur place pour constater l'avancée du chantier. Quels n'ont pas été sa surprise et son enthousiasme à la vue de la transformation de la salle et de la qualité des prestations que cette dernière allait pouvoir offrir à ses utilisateurs ! Ce déplacement a été l'occasion pour madame BARRE de refaire un petit tour du village pour admirer les nouveaux aménagements qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion de voir une fois achevés. Elle a pu également questionner l'équipe municipale sur l'exceptionnelle réhabilitation en cours de la maison Bertrand.



Visite de Nathalie Censic, Secrétaire Générale de la Préfecture



Soucieuse de connaître son territoire et de faire plus ample connaissance avec les maires de son arrondissement, Nathalie CENSIC, sous-préfète de l'arrondissement du Puy, Secrétaire générale, est venue nous rendre visite le 18 avril 2025 accompagnée de son service communication qui a réalisé toutes les photos. L'Etat finançant un certain nombre de projets - notamment par le biais de la DETR ou de la DSIL -, cette visite fut l'occasion pour madame le Maire de présenter la commune et de montrer les différentes réalisations : celles récemment achevées (aménagement du bourg, réfection de la salle des fêtes) comme celles en cours (réhabilitation de la maison Bertrand). Les projets à venir ont également été évoqués (notamment la réfection de la toiture de l'église). Dans un second temps, cette rencontre a permis d'échanger sur les diverses problématiques pouvant être rencontrées au cours d'un mandat. Des contacts précieux ont ainsi été pris en vue d'éventuels besoins de conseil - notamment dans des domaines très spécifiques ou plus juridiques - plus particulièrement en termes de sécurité, d'ordre intérieur ou d'urbanisme.



Qu'il s'agisse de madame CENSIC ou des membres de son service Communication, tous sont repartis absolument charmés par le patrimoine et la spécificité de Ceyssac.

Inauguration de l'aménagement du bourg dans son ensemble



Les maîtres de cérémonie, Cédric et Gaëlle



Vendredi 7 novembre, en fin d'après-midi, avait lieu l'inauguration de l'aménagement du bourg dans son ensemble. Madame le Maire et son conseil municipal avaient, pour l'occasion, invité es habitants, toutes les entreprises ayant œuvré sur ce vaste projet et les personnalités politiques. Plus de 140 personnes ont répondu présent et les visites des dernières réalisations ont rencontrées un vif succès. Après celles-ci, c'est en présence de Nathalie Censic, secrétaire générale de la Préfecture, Jean-Pierre Vigier, député, Laurent Duplomb, sénateur, Christiane Mosnier, conseillère départementale, Jean-Paul Bringer, Marc Giraud, Philippe Joujon, respectivement vice-présidents et conseiller de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay que Madame le Maire a pu couper le ruban inaugural au droit de la fontaine haute. Le reste des festivités s'est ensuite déroulé dans une salle des fêtes flambant neuve, tous accueillis par Gaëlle et Cédric, qui s'étaient, pour un soir, transformés en maîtres de cérémonie.

Dans son discours Madame le Maire a rappelé l'historique de ce projet qui a commencé en 2016 par l'achat de la maison dite « Bertrand » sous la mandature de Jean-Yves REYNAUD, à qui il a été rendu hommage. Germera ensuite l'idée d'un aménagement de bourg dont l'étude sera initiée en 2017.

« Ces réalisations participent pleinement à la revitalisation du village et à l'amélioration du cadre de vie des habitants venus en nombre à cette visite inaugurale »

Par la suite, en phase diagnostic, avec la maîtrise d'œuvre, il est fait le choix d'un aménagement plus ambitieux, sur l'intégralité du bourg : de l'église jusqu'au local technique en passant par l'îlot central, le cœur du bourg (la réfection de la salle des fêtes et la réhabilitation de la maison Bertrand.)

Un projet qui devra donc être échelonné sur plusieurs années et découpé en 3 phases :

- Aménagement du haut du bourg en 2020
- Aménagement du bas du bourg : fin 2021-début 2022
- Aménagement de l'îlot central : juin 2024-octobre 2025

A cette occasion ont été remerciés toutes les entreprises, les maîtrises d'œuvre et bien sûr les financeurs. Il a également été rappelé que ce projet a nécessité une énergie folle, 3 phases, 5 opérations et 14 plans de financement... pour obtenir un tel bilan financier. Certains comme Laurent Duplomb, Jean-Pierre Vigier étaient déjà venus en 2021 pour constater les aménagements déjà réalisés mais tous ont été, ce jour « bluffés » (ce sont leur mot) par l'ampleur des travaux réalisés et la qualité des prestations.

On pourra d'ailleurs lire sur les publications : « ces réalisations participent pleinement à la revitalisation du village et à l'amélioration du cadre de vie des habitants venus en nombre à cette visite inaugurale » ou encore « des réalisations de qualité qui donnent encore plus de caractère à ce village plein de charme. Je tiens à féliciter la municipalité de Ceyssac pour la concrétisation de ces projets d'envergure, salués par les habitants venus nombreux à cette occasion ».

Fin des travaux de réfection de la salle des fêtes et de réhabilitation de la Maison Bertrand

Que dire de plus sur ce projet, qui a fait l'objet d'articles dans les bulletins n°1, 2, 3, 4 et 5 et que vous ne savez déjà ? Et bien peut être : que c'est fini !

Pour mémoire :

- L'étude de ce projet a commencé en 2021,
- Les deux opérations de réfection de la salle des fêtes et de réhabilitation de la maison Bertrand en 2 logements T3, ont été menées conjointement et coordonnées de main de maître par Anthony Primpier (Let's go)
- La durée des travaux : un an et demi.

Plan de financement des logements :

Dépenses : 560 224 €

Subventions : 331 000 € dont :

- subventions CAP 43 : 26 000 €
- subventions FEDER : 290 000 €
- subventions Agglo : 15 000 €



Avant



Après

Tarifs :

Logement rue du Rocher

Superficie : 95 m²

Loyer + charges : 900 €

Logement rue Louis de Bécourt

Superficie : 82 m²

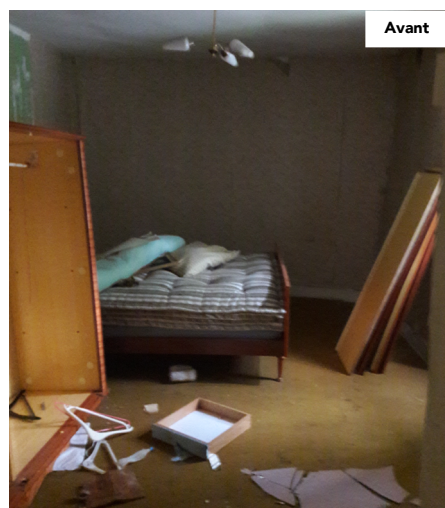
Loyer+charges : 788 €



Avant



Après



Avant



Après

Tarifs de la salle des fêtes

	Commune de Ceyssac	Hors commune
Salle des fêtes		
Apéritif et vernissage	30 €	70 €
En semaine (séminaire, réunion publique)	50 €	120 €
Samedi ou dimanche midi (jusqu'à 20h)	70 €	160 €
Week-end (du vendredi 17h au dimanche 17h)	140 €	310 €
Options		
Sono	30 €	40 €
Cuisine	50 €	70 €
Ménage (Salle + WC)	100 €	100 €
Ménage (Salle + WC + Cuisine)	150 €	150 €
Vaisselle (assiettes + verres ballon + coupe)	20 €	50 €
Week-end toutes options		
Location complète (salle, cuisine, sono, ménage et vaisselle)	360 €	530 €
Associations de la commune	Gratuit	

Funérailles Gratuit (sauf si ménage non fait)

Caution (dégradation, détérioration, sinistre) 500 €

Caution (ménage/ rangement non fait ou insuffisant) 150 €



Avant



Après



Avant



Après



Plan de financement de la salle des fêtes :

Dépenses : 296 758 €

Subventions : 214 862 € dont :

- subventions CAP 43 : 26 000 €
- subventions de la Région : 125 000 €
- DETR : 63 862 €

Au cœur de la transition énergétique

egev
LE PUY-EN-VELAY

475, rue de Chassende 43000 Le Puy en Velay – www.egev.fr



- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

Tél. : 04 71 00 45 45 • contact@broctr.fr
7 route de l'Artisanat - ZA Lachamp
43260 ST-PIERRE-EYNAC

ASP
SIGNALISATION

GRUPE CONCEPT SIGNALISATION

MARQUAGE ROUTIER
PANNEAUX
SIGNALÉTIQUE
MOBILIER URBAIN

04 71 03 51 15
contact@aspsignalisation.fr
Z.A. de Lachamp • 43260 SAINT-PIERRE-EYNAC
Groupe Concept Signalisation
www.conceptsignalisation.fr



Bonh'Auto
GARAGE

Réparation auto - Vente de véhicules
Tél. 04 71 08 60 56 - Port. 06 78 91 70 76

12 Rue des Faisans ZA La Combe 43320 CHASPUZAC
contact@garage-bonhauto.fr
www.garage-bonhauto.com

MOTRIO
PROPRIÉTAIRE GARAGE



FABRICANT DE MENUISERIES
BOIS PRÈS DE CHEZ VOUS

100%
SUR MESURE

NEUF
&
RÉNOVATION

PRODUCTION
EN
HTE-LOIRE

QUALITÉ
GARANTIE
&
CERTIFIÉE

www.defix-menuiserie.fr 04.71.57.01.06

Merci de
votre soutien !

Travaux d'enfouissement des réseaux : épisode 4 et fin

Notre campagne « Abat les fils », dont le fil rouge est de faire disparaître les câbles de notre paysage touche enfin à sa fin...

Cette dernière tranche de travaux concernait la route d'Espaly aux Vigneaux Bas, l'ensemble des impasses attenantes ainsi que le tronçon allant du carrefour de la route des Vigneaux Hauts à l'impasse de la Jugère incluse. Elle a consisté en l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, la réfection des réseaux d'eau et le nouvel éclairage à LED plus efficace, plus économe et plus agréable (nous en avons profité pour ajouter un lampadaire rue de Coste Rouge). Après de longs mois de travaux et une forte perturbation de la circulation, les travaux visibles devraient enfin se terminer en tout début d'année 2026.

Quelques mois supplémentaires seront néanmoins nécessaires pour le raccordement effectif des lignes électriques par Enedis et le retrait des poteaux.

Nous tenons à remercier les habitants pour leur compréhension face aux désagréments engendrés par de tels travaux, notamment en matière de circulation ou de brèves coupures d'eau. Nos remerciements s'adressent également aux entreprises EGEV, FAURY et EL AKKIOUI qui, malgré les diverses difficultés rencontrées, se sont montrées très coopératives.



Impasse des Tilleuls

La réfection de l'impasse des Tilleuls, initialement prévue en 2023 en même temps que les aménagements de sécurisation de l'impasse de Coste Rouge et de la rue de la Passerelle, avait finalement été décalée dans le temps afin de pouvoir être également traitée en termes d'enfouissement et de réfection des réseaux souterrains. C'est cette fois chose faite !



Pont de Chantilhac : prévision des travaux

Le pont est détérioré depuis plus d'un an désormais. Les travaux ont été commandés et nous attendons impatiemment l'intervention de l'entreprise qui devrait entreprendre la réfection à partir de la 2^e semaine de février 2026.



Défibrillateur

Pour votre sécurité la commune a installé un défibrillateur sous le préau de la mairie.

Bien que l'accès ne soit pas optimal, ce choix d'emplacement a été retenu pour assurer la pérennité de l'équipement qui nécessite un endroit abrité.

Des panneaux de signalisation, installés au niveau de la mairie, de la salle des fêtes et de la fontaine haute du bourg indiquent son emplacement. Le défibrillateur est à la disposition de tous.



Commémoration du 11 novembre

Cette année, la cérémonie de commémoration s'est déroulée le 16 novembre devant le monument aux morts et a été animée par les enfants de la commune, sous la baguette de Maguy accompagnée de ses musiciens. C'est en présence de Christiane MOSNIER, Conseillère départementale, des anciens combattants de la commune et des portes drapeaux, que madame le Maire et chaque enfant ont, tour à tour, procédé à la lecture du message officiel avant d'entonner, ensemble et en musique, la marseillaise. Exceptionnellement cette année et comme le souhaitait la FNACA, c'est un jeune Ceyssacois qui a lu le message des anciens combattants.

Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents pour leur implication, et plus particulièrement au chef de chœur pour cette belle prestation qui a honoré nos anciens.

À l'issue de la cérémonie, l'ensemble des participants était convié à la salle des fêtes pour partager un apéritif convivial. À cette occasion, chaque enfant ayant pris part à la commémoration s'est vu remettre un sachet de gourmandises tout droit venu de la fête foraine et gentiment offert par le confiseur Bruno LANARET qui tenait à participer à l'événement à sa manière.



Repas des aînés du 16 novembre



À l'issue de l'apéritif, les aînés de Ceyssac se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas annuel offert par la Commune.

71 convives ont répondu présents à l'invitation et ont pu déguster le repas préparé par le traiteur « Saveurs d'Antan » dans la toute nouvelle salle des fêtes, qui accueillait, pour l'occasion, son premier grand banquet.



Colis des aînés

Afin que personne ne soit oublié en cette période de fêtes, Paulette et Gaëlle ont distribué 9 colis gourmands aux aînés qui n'avaient pas pu se déplacer lors du traditionnel repas le 16 novembre. Une attention particulière pour leur souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.



Noël des enfants

La magie de Noël a bel et bien opéré le 1^{er} jour des vacances où petits et grands ont été invités au spectacle de Noël offert par le Comité des fêtes.

Dans une salle des fêtes flambant neuve, 77 personnes ont ainsi pu profiter de cette joyeuse animation familiale : le conte musical théâtralisé « L'Hiver vient », présenté par la compagnie Belugueta, qui raconte la convivialité, le partage et le bonheur d'être ensemble. A l'issue du spectacle, les enfants ont pu déguster un savoureux goûter et profiter d'un atelier maquillage. Grâce aux pinceaux des fées Charlotte et Emilie, les petits visages se sont transformés en magnifiques lutins de Noël !



let's
GO
architectes

Professionnel
Réhabilitation
Équipement public

21 Avenue Charles Dupuy
43 000 Le Puy-en-Velay
letsgo@letsgo-architectes.fr
0443074970

let's GO architectes

Merci de
votre soutien !

Chadenac : centre aéré made in Ceyssac !



Une immersion en pleine nature pour nos enfants !

Il y a un peu plus d'un an, Jacques et Lison Radiguet reprenaient la direction du Domaine de Chadenac. D'abord ferme fortifiée au XVII^e siècle, le site est devenu, à partir du XIX^e siècle, un lieu d'accueil pour enfants. Il retrouve ensuite sa vocation agricole au début du XX^e siècle avant de l'abandonner définitivement 50 ans plus tard au profit de colonies de vacances. Entièrement rénové en 1992, le Domaine accueille, depuis, de nombreux jeunes et familles en quête de séjours chaleureux au cœur d'un environnement privilégié. La reprise de Chadenac en 2024 a marqué une étape importante pour le couple, à la fois sensible à la beauté du lieu et désireux de se mettre au service des autres. Dès leur prise de fonction, ils ont engagé une réflexion, en collaboration avec la mairie, sur la place et le rôle de Chadenac au sein de notre commune. D'un côté, Jacques et Lison souhaitaient recentrer les activités du Domaine sur l'un de ses fondamentaux : la jeunesse. De l'autre, la commune avait la volonté de faire bénéficier ses administrés d'une offre de centre de loisirs de qualité, tout au long de l'année et à un tarif attractif. De ces objectifs respectifs est né un véritable partenariat au profit des familles de Ceyssac dont les enfants pourront désormais profiter, à chaque saison, de belles vacances au grand air à deux pas de chez eux !



Dates d'ouverture du centre de loisirs

Vacances de Février :

du lundi 9/02 au vendredi 20/02

Vacances d'Avril :

du lundi 6/04 au vendredi 17/04

Vacances d'Été :

du lundi 6/07 au vendredi 28/08

Horaires : du lundi 8h au vendredi 18h



Terrain de padel ouvert à la location :

1h30 : 32 € (soit 8 €/personne)

Réservations au 06 28 51 87 60



Cette année et donc pour la première fois, le centre de loisirs ouvrira ses portes à chaque période de vacances scolaires. Les enfants de 3 à 11 ans pourront ainsi profiter du Domaine tout au long de l'année, créant des habitudes et amitiés rassurantes et essentielles à ces âges. A Chadenac, l'ambiance est simple : chaleureuse et familiale. L'équipe, bienveillante et passionnée, met tout en œuvre pour que chaque enfant joue, apprenne et grandisse à son rythme. Ici on s'amuse, on explore, on découvre... On vit de vraies aventures ! Et derrière chaque moment partagé, se retrouvent les précieuses valeurs du vivre-ensemble et un véritable esprit participatif qui ont fait la réputation de Chadenac.

Les inscriptions au centre de loisirs sont désormais ouvertes : elles s'effectuent sur le site internet du Domaine : **chadenac.com** qui présente en détail les modalités de l'accueil proposé.

Centre de loisirs désormais ouvert pendant toutes les vacances scolaires et à tarifs attractifs pour les enfants de Ceyssac



La nature, omniprésente, occupe une place centrale dans le projet éducatif. Avec ses 3,5 hectares d'extérieurs sécurisés, le Domaine offre aux enfants un formidable terrain de jeu à ciel ouvert, propice aux activités les plus variées comme des grands jeux, des sports collectifs, la découverte de la faune et de la flore, des balades etc... De nombreuses installations sportives et ludiques viennent élargir encore la palette de divertissements : piscine extérieure (refaite à neuf en 2025), grande aire de jeux, terrains de foot/tennis/padel/pétanque, circuit dédié aux draisennes et tricycles, jardin bio et serre cultivée, tables de ping-pong et baby-foot. Le projet d'animation valorise également fortement les activités créatives, manuelles et artistiques comme par exemple la fabrication de papier ou d'instruments de musique, la peinture et le dessin, le modelage, le land'art, la confection de pain avec cuisson au four à bois (un incontournable !), des ateliers musicaux... Les plus jeunes (3-6 ans) peuvent également profiter d'ateliers inspirés de la pédagogie Montessori. Mais encore faut-il nourrir tout ce joyeux petit monde très actif ! Pour cela, les déjeuners sont cuisinés sur place, à partir de produits frais et locaux.

Tarifs ALSH Chadenac

(déjeuner et goûter compris)

	Commune de Ceyssac	Hors commune
Tranches & Quotien Familial (QF)		
Tranche 1 QF < 500 €	8 €	14 €
Tranche 2 QF < 700 €	12 €	18 €
Tranche 3 QF < 1 000 €	14 €	20 €
Tranche 4 QF < 1 200 €	16,50 €	22,50 €
Tranche 5 QF < 1 400 €	18,50 €	24,50 €
Tranche 6 QF > 1 400 €	20 €	26 €

Si les enfants sont au cœur de la vocation du Domaine de Chadenac, celui-ci accueille également de nombreux groupes - familles, amis, jeunes en formation, entreprises - pour une simple journée ou pour un séjour avec hébergement, restauration comprise. L'environnement privilégié du site, la qualité de ses équipements et le savoir-faire reconnu de l'équipe garantissent la réussite de tous types d'événements : fêtes de famille (baptêmes, communions, cousinades, anniversaires...), réunions et séminaires d'entreprises, classes vertes, stages divers et formations BAFA. Le Domaine dispose de 32 chambres privées (de 1 à 4 places), plusieurs chambres collectives, une salle panoramique avec bar et cheminée, plusieurs salles de séminaires ainsi que deux salles de restaurant. Un service traiteur peut également être proposé. Et les extérieurs, si appréciables, sont bien sûr mis à disposition.

Qu'il s'agisse du centre de loisirs ou de l'accueil de groupes, les activités du Domaine de Chadenac contribuent pleinement au rayonnement de notre commune et à la mise en valeur de son magnifique environnement. Nous souhaitons de belles vacances en centre de loisirs à nos enfants et un bon séjour à toutes celles et ceux qui choisiront ce lieu unique à Ceyssac pour l'organisation de leurs événements.

Domaine de Chadenac

43000 Ceyssac-la-Roche

Site : chadenac.com

Mail : contact@chadenac.com

Téléphone : 04 71 09 67 30



Ateliers pour les aînés de Ceyssac et d'Espaly

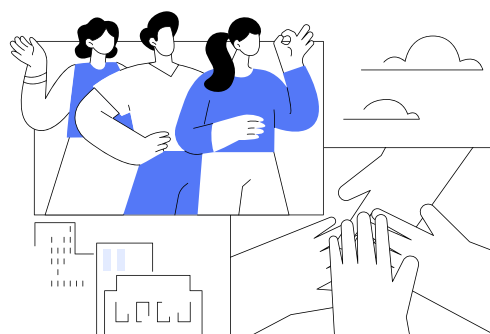


En collaboration avec la commune d'Espaly et grâce aux subventions obtenues auprès des caisses de retraite, de la Conférence des financeurs, nos aînés ceyssacois et espalyots ont pu continuer de profiter d'ateliers variés tels que :

- **Art floral à la Digitale**
- **Bougez nagez** : des séances à la piscine La Vague
- **Sécurité routière** : une session de prévention pour circuler en toute confiance, dispensé par l'auto-école d'Espaly
- **Dernièrement des ateliers numériques** : un cycle qui devrait permettre de se familiariser avec les outils informatiques (tablettes, smartphones, démarches en ligne) dans une ambiance conviviale

Pour l'année 2026 des demandes de subvention ont été faites par la Mairie d'Espaly portant sur des ateliers de soins et bien être, une conférence avec UFC Que Choisir dont le sujet sera les arnaques, un atelier « Bien manger, du jardin à l'assiette » et enfin une journée portant sur la prévention routière.

Nous remercions l'équipe municipale et les services de la Mairie d'Espaly pour l'ensemble des démarches qu'ils effectuent afin de permettre la réalisation de ces activités et la participation à ces dernières des aînés de Ceyssac.



Commande groupée de fioul avec Espaly

En mai dernier, la municipalité a renouvelé l'opération de commande groupée de fioul avec la commune d'Espaly afin de faire bénéficier les habitants des deux communes de prix plus attractifs. L'initiative a rencontré, encore cette année, un franc succès encore :

- 28 foyers de la commune ont participé
- 34 000 litres ont été distribués au total
- Le tarif obtenu était de 0,95 € le litre en lieu et place de 1,03€

Cette action groupée permet de réaliser des économies significatives tout en limitant les passages de camions de livraison dans nos rues.

Une rose, un espoir

Pour leur 8^e édition mais pour la 1^{ère} fois à Ceyssac, la mairie a été partenaire de l'association Une rose, Un espoir.

C'est ainsi que des membres du Conseil et du Comité des fêtes ont accueilli les 1^{ers} motards qui venaient vendre des roses sur la place de l'Eglise le samedi 26 avril 2025. Cette année l'association a pu faire un don de 82 025 € à la Ligue contre le cancer, comité Haute-Loire.

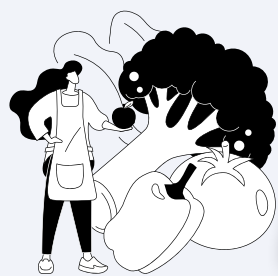
Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 25 avril 2026, place de l'Eglise, pour leur 9^e édition.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, à la générosité des donateurs et à la force de l'action de cette association, des fonds essentiels ont pu être réunis au profit des patients et des structures de soins de Haute Loire.

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie

La Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay dispose de 9 déchetteries. Les déchetteries du bassin du Puy-en-Velay (le Puy-en-Velay, Saint-Germain-Laprade, Polignac et Sanssac-L'Eglise) sont accessibles aux particuliers du lundi au samedi. Les professionnels peuvent y accéder uniquement du lundi au vendredi. Les usagers sont libres de se rendre dans la déchetterie de leur choix.

Rappel : aucun objet ni carton ni encombrant ne doivent être déposés à proximité des poubelles ou des containers à verre.



Rappel compostage

Les déchets alimentaires représentent 1/4 du poids de la poubelle d'un foyer. L'agglo vous propose des composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels. Pensez-y.

Une réflexion pourra être menée sur l'installation d'un composteur dans le bourg si le besoin s'en fait ressentir. Si c'est votre cas n'hésitez pas à le signaler à la mairie.

Un nouvel accompagnement pour améliorer l'habitat

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay a mis en place le PACTE Territorial « France Renov », un programme destiné à accompagner techniquement et financièrement l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble des 72 communes de notre territoire, avec le soutien de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs privés ainsi qu'aux copropriétés, quels que soient leurs niveaux de revenus. Avec plus de 800 ménages qui ont bénéficié, entre 2019 et 2024, d'aides aux travaux lors du précédent dispositif, ce nouveau PACTE Territorial 2025-2028 va permettre de poursuivre la dynamique engagée par la collectivité et ainsi favoriser un parc de logements plus confortable, qualitatif et durable.

Le PACTE répond aux attentes en matière de :

- « Rénovation énergétique » « Adaptation des logements au maintien de l'autonomie »
- « Habitat dégradé » « Conventionnement avec les propriétaires bailleurs »
- « Rénovation des copropriétés »

Un accompagnement neutre et gratuit, financé par l'Agglomération du Puy-en-Velay pour : « Les propriétaires occupants, les bailleurs privés et les copropriétés »



Pour vos démarches :

Pour une première information et des conseils techniques :

Espace Conseil France Renov'
10 rue de Vienne — 43 000 Le Puy
04 43 07 11 30

Pour des conseils juridiques et fiscaux sur le logement :

ADIL 42-43
10 rue de Vienne — 43 000 Le Puy
04 77 95 13 32

Pour l'accompagnement des ménages modestes, bailleurs et copropriétés pour les dossiers ANAH

SOLHA Haute-Loire
77 Faubourg Saint-Jean — 43 000 Le Puy
04 71 09 14 07



Bon à savoir

Qui doit se charger de l'entretien des rives ?

Au titre de l'article L 215-14 du code de l'environnement, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables de l'entretien des rives. Les collectivités interviennent seulement sur les rives dont elles sont propriétaires mais aussi pour garantir l'intérêt général.

Un entretien régulier, c'est quoi ?

- Elaguer les sujets en bonne santé
- Abattre les arbres présentant une entrave à l'écoulement (sujets vieillissants, morts, espèces non adaptées...)
- Evacuer les bois morts gênants qui peuvent former des bouchons et donc provoquer une mauvaise circulation de l'eau.

Que prévoit le code de l'environnement ?

Le code de l'environnement définit l'objet d'un entretien régulier par « maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique ».

La gestion de la ripisylve et celle des embâcles

La ripisylve est l'ensemble de la végétation bordant naturellement un cours d'eau ou un milieu humide. Elle est constituée d'herbes aquatiques, d'arbustes, de buissons et d'arbres. C'est une zone dite de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. En bon état, elle maintient les berges, joue un rôle d'auto-épuration, offre l'ombrage aux cours d'eau et abrite une biodiversité importante. c'est pourquoi son entretien est essentiel.

Pourquoi entretenir les berges ?

Limiter les obstacles aux écoulements et éviter l'apparition d'embâcles (bois morts, branches, débris...) va permettre l'évacuation plus rapide des eaux, notamment lors des crues et donc réduit le nombre d'inondations.

Travaux de l'Epage



En 2018, La CAPEV s'est vue confier l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plan d'eau, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines, et la protection contre les inondations. Elle a délégué la gestion des milieux aquatiques à l'échelle de son territoire à des syndicats comme l'EPAGE Loire Lignon. L'Epage anime et gère cette compétence par le biais notamment du Contrat Territorial Loire Montagne, outil de gestion des milieux aquatiques qui couvre les territoires partant de la source de la Loire jusqu'à la confluence de la Borne et de la Loire à Brives-Charensac. Le contrat territorial est un outil de gestion qui résulte d'une volonté locale et qui a été élaboré en concertation avec :

- Les partenaires techniques et financiers (Etat, Agence de l'eau Loire Bretagne, région Auvergne Rhône Alpes, Conseil Départementaux de l'Ardèche et de la Haute Loire),
- Les élus locaux (communes communautés de communes et d'agglomération)
- Les usagers (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, associations...).

Un mauvais entretien des berges augmente les risques d'inondation

Dans le cadre de ce contrat, des plans d'action sont mis en œuvre autour de travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides. L'un des plans d'action concerne le ruisseau du Ceysac, c'est pourquoi l'Epage est intervenu à 2 reprises cette année sur notre cours d'eau. Une première fois en janvier : ce chantier s'est déroulé en aval du bourg et avait pour objet la restauration de la ripisylve. Les propriétaires riverains concernés ont reçu une convention de travaux leur proposant qu'il soit effectué, l'enlèvement de bois morts, l'abattage des arbres non adaptés aux berges ou la plantation de ripisylve en cas de déficit. Une deuxième fois d'octobre à novembre, au niveau de la Condamine, sur la commune de Bains. Cette fois, en amont, alors qu'il n'est parfois qu'un filet d'eau à peine visible, les travaux avaient pour objet de :

- Limiter le piétinement des berges par les animaux
- Végétaliser des berges
- Aménager des passages à gué et d'abreuvement pour le bétail
- Remettre le cours d'eau dans son lit naturel.



Sur les 3,5 km entre Montbonnet et Chantilhac l'Epage a refaçoné le ruisseau pour lui redonner une allure plus naturelle et a permis ainsi d'augmenter sa taille en lui faisant gagner 37 m. un gain de terrain qui permet, entre autres, de freiner les inondations et les sécheresses en permettant au Ceyssac de rétablir la connexion avec sa nappe phréatique, et en limitant les débordements lors des crues grâce à un tracé moins rectiligne et donc moins rapide. L'objectif de ces deux chantiers était double : améliorer la qualité de l'eau et lutter contre les aléas climatiques. En effet, avec un tracé rectiligne, dans un endroit inadapté, le cours d'eau subit davantage les aléas tels que la sécheresse et les inondations. Le coût des travaux est intégralement pris en charge par l'EPAGE. Ces travaux sont réalisés par le biais de chantiers d'insertion permettant ainsi à des publics éloignés de l'emploi d'intégrer une équipe de restauration de rivière, avec à la clé, un contrat de travail et la mise en place d'un parcours individuel d'insertion.



Enfin la fibre ?!

Je me rappellerais toujours Jean Yves Reynaud (le précédent Maire) nous dire qu'il lui avait été annoncé que toute la commune de Ceyssac serait raccordée à la fibre en 2019. En ce début de mandat, des éléments nous avaient permis de la rêver fin 2021. Le rêve pourrait-il devenir réalité, et se réaliser 5 ans plus tard..? Orange ayant subi de multiples complications avec son précédent prestataire, justifiant ainsi les retards colossaux de travaux de raccordement et donc de mise en service, nous annonçait en juin de cette année, que grâce à son nouveau prestataire INEO, une fin de déploiement, sur l'ensemble de la commune, fin 2025, paraissait réalisable.

Après diverses pressions exercées par madame le Maire, (Ceyssac était une des dernières communes de l'Agglomération en termes de couverture de raccordement (des raisons techniques notamment liées à la géologie du secteur en expliqueraient la raison...) sur plusieurs interlocuteurs, les derniers échos sont les suivants :

- **Secteurs Sénilhac, la Saoume, Chanterperdrix, Secteur Clary, Brossac, Chantilhac, La Crebade :** les travaux de raccordement ont été terminés fin décembre 2025. Pour l'ensemble de ces secteurs, la commercialisation a été anticipée et chaque habitant pourra prendre contact avec n'importe quel fournisseur pour souscrire à la fibre à la fin du mois de janvier 2026
- **Secteur des Vigneaux bas :** les informations divergent selon les interlocuteurs concernant la finalisation des travaux de raccordement. Pour ce secteur, la commercialisation a également été anticipée et il ne reste plus qu'à espérer une commercialisation au début du mois de mars 2026.



Abri bus de l'Agglo

Pour des raisons de sécurité un abris bus a été installé par les services de l'Agglomération route d'Espaly au niveau de sur une dalle réalisée par les bons soins de Francis.



Pompes Funèbres
Marbrerie
Bay
Chambre funéraire de Taulhac - Costaros
04.71.03.90.12 bay@funeraire.services

FAURIE SAS

(Groupe Viviany)

Secteur
du Puy-en-Velay

86, allée des Rochettes
ZA de Bombe Laprade
43700 BLAVOZY

Tél. 09 82 99 41 09
aura@faurie-sas.fr



**L'entreprise Faurie est
spécialisée dans les
métiers liés à l'eau :
adduction d'eau potable,
assainissement,
irrigation.**

CONSTRUIRE DURABLEMENT ENSEMBLE



S.A.R.L. BABIC

Entreprise de maçonnerie depuis 1981

AGRÉÉ QUALIBAT

29 route de Saugues
43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 00 55 82
06 72 70 68 77 ou 06 09 91 41 32
Fax : 04 71 00 54 01
sarlbabic@wanadoo.fr
www.sarlbabic.fr



SARL BABIC



BÂTI
FAÇADES

TRAVAUX PUBLICS
SARL
SAGNARD
Raymond et Fils
43700 ARSAC EN VELAY
Tél. / Fax. 04 71 08 81 25

côté
jardin
Créateurs d'Extérieurs
CREATION - CLOTURE - ENTRETIEN ESPACES VERTS
LE DUC Alexis **TEYSSIER Florian**
06 37 39 33 58 **06 30 56 03 68**

CAVE
SBBM



Rond point de Cordes - 43370 BAINS
Place des Noyers 43800 ROSIERES



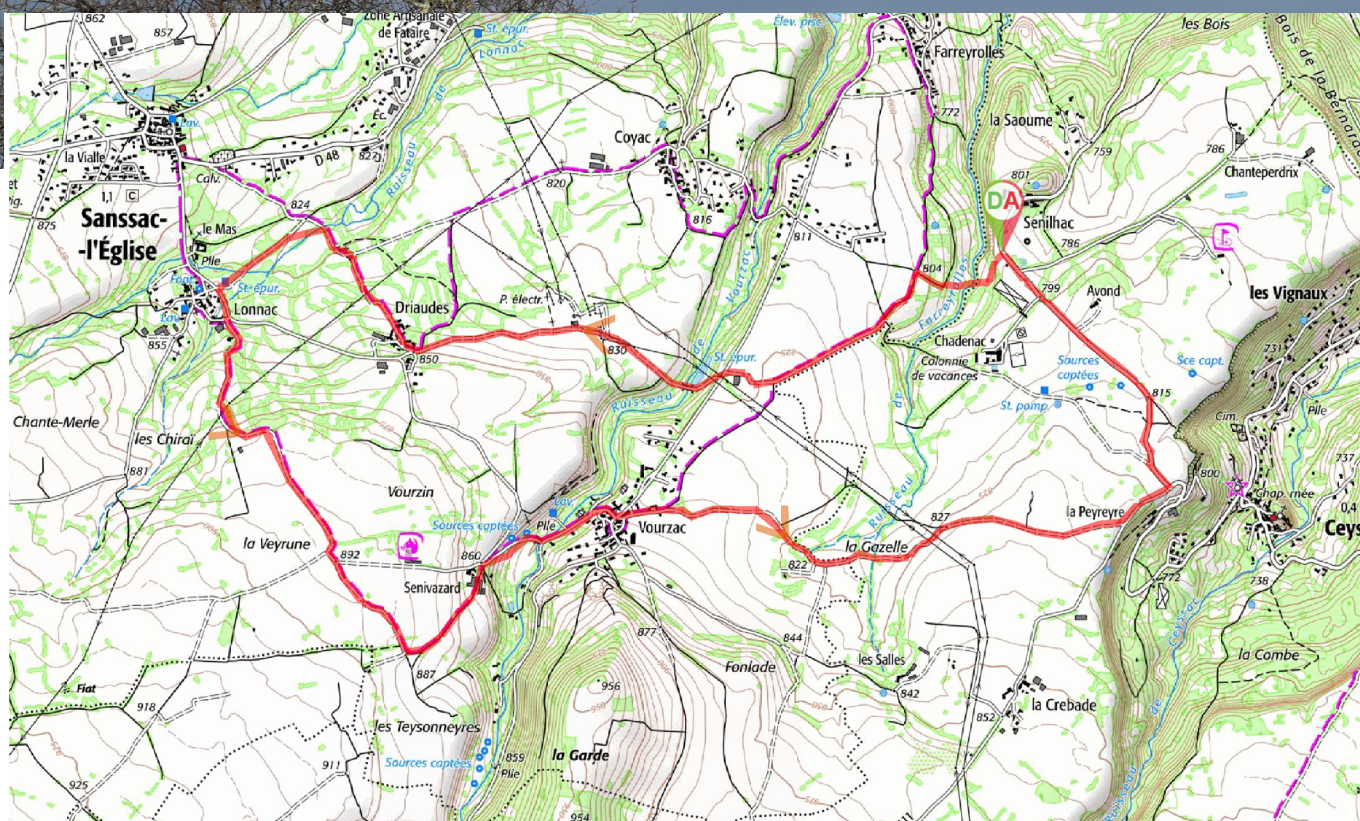
04 71 57 50 19



Vente de boissons
Professionnels
Particuliers
Associations

Merci de
votre soutien !

L'idée Rando

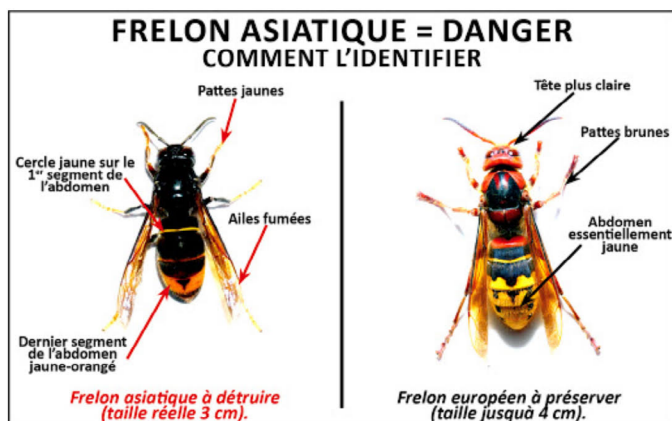


Randonnée facile entre Sanssac et Ceyssac

Vous pouvez vous garer facilement au départ, juste au dessus de Senilhac. 150m après le départ vous traverserez une passerelle sur poteaux puis 100m sur un chemin où il faut faire attention car beaucoup de grosses pierres. Après, que de magnifiques chemins très bien tracés.

Durée	3h 30	Difficulté	Facile
Distance	10,57 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	154 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	148 m	Commune	Ceyssac (43000)
Point haut	895 m	Région	Massif central
Point bas	775 m		

Les frelons



Observé pour la première fois en France en 2004, le frelon asiatique est désormais présent en Haute-Loire et s'est montré particulièrement actif sur notre commune en 2025. C'est une espèce invasive, prédatrice redoutable de nos abeilles domestiques dont le rôle de pollinisation est essentiel au développement de la biodiversité.

Qui est le frelon asiatique ?

Plus petit que le frelon européen, le frelon asiatique se reconnaît à ses ailes et son thorax sombres ainsi qu'à ses pattes jaunes. En mars, les reines qui ont hiverné émergent pour fonder leur colonie. À partir d'avril, la population augmente jusqu'à atteindre les 2 000 individus par nid !

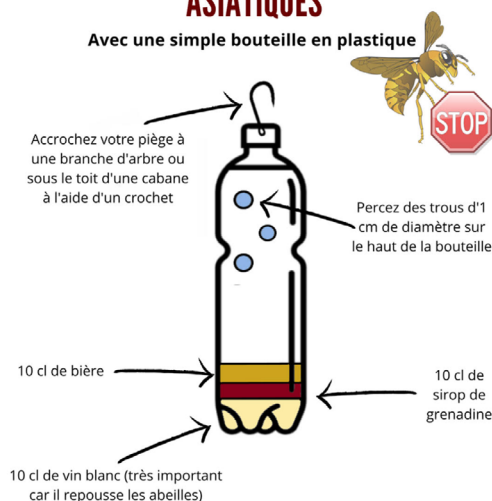
Comment pouvons-nous lutter contre cet envahisseur ?

Les nids observés en hiver sont généralement abandonnés et ne sont plus utilisés l'année suivante. Leur destruction n'a alors plus d'intérêt. En revanche, pour les nids actifs observés du printemps à l'automne, il est nécessaire de faire intervenir un professionnel pour la destruction du nid. Ne tentez en aucun cas

de vous en approcher ni de le détruire par vous-même. En cas de piqûres multiples ou de réactions allergiques, appelez les services de secours (15, 112 ou 18). Il en va de la responsabilité des propriétaires de faire détruire les nids. Néanmoins une convention pourra être mise en place avec la mairie pour la destruction de ceux-ci avec participation financière des propriétaires. Il est néanmoins possible de procéder au piégeage dès le mois de février, pour empêcher les jeunes reines de fonder leurs colonies et ainsi faire baisser drastiquement le nombre de nids et donc d'individus pour la saison à venir.

FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

Avec une simple bouteille en plastique



Des pièges sélectifs très efficaces sont en vente en magasins d'apiculture mais des pièges bricolés avec des bouteilles en plastique contenant comme appât un mélange de bière, vin blanc et sirop de fruits rouges fonctionnent également très bien. Ils sont facilement réalisables et peuvent être installés par tout un chacun dans son jardin. Il est à espérer que la vague de froid de ce début d'année et le piégeage des fondatrices par le plus grand nombre d'entre nous aura pour effet de limiter cette invasion annoncée comme massive en 2026.



Bon à savoir

Le débroussaillage des chemins à Ceyssac est un rendez-vous annuel, organisé à l'aube du printemps par la Mairie et le Comité des fêtes et basé sur la participation volontaire des habitants. Un accueil avec café et viennoiseries est organisé à 8h30 au local technique du village. Puis les équipes sont constituées avec l'affectation d'un chemin chacune. Chaque participant apporte son matériel (gants, sécateur, coupe-haies...) et tout le monde se retrouve à la fin pour un casse-croûte offert par les organisateurs.



Equipe 1H : au départ de Brossac en direction du Bourg de Ceyssac



Equipe 6 : le chemin des Vigneaux jusqu'au plateau et chemins de Chantilhac



Equipe 2 : les chemins au dessus de l'église au départ de l'église



Equipe 1B : au départ du communal jusqu'à Brossac en passant par la coupante



Equipe 4 : le chemin de Chanteperdix, le chemin allant jusqu'au Pierrier et équipe 2



Equipe 5 : le chemin des Vigneaux jusqu'aux Fontaniaux et chemin des Fontaniaux jusqu'à Clary



Equipe R : organisation du déjeuner et casse-croûte, ravitaillement et prise de photos



Equipe 3 : le chemin allant de La Saume à Fareyrolles

Débroussaillage des chemins

Pour fêter le printemps et l'allongement des jours, le dimanche 30 mars 2025 avait lieu la 4^e édition de débroussaillage des chemins. Toujours à l'initiative du Conseil municipal en collaboration avec le Comité des fêtes, et selon le même concept que pour les éditions précédentes, ce rendez-vous citoyen a vu la participation d'une cinquantaine de personnes.

Le résultat a dépassé nos espérances puisque certains ont même fait du rab en s'attaquant à la réouverture du chemin longeant le bassin de rétention sous le lotissement ! Nos plus sincères remerciements à tous les participants qui ont fait preuve de motivation et d'enthousiasme et au Comité des fêtes qui, de par son organisation et sa bonne humeur, rend ce moment chaleureux et convivial. Merci à tous et rendez-vous ce printemps pour une nouvelle édition !



DEGE

Artiste Peintre

Quand la passion guide le trait

Camille Alberni

Peintre muraliste, plâtrier peintre
et décorateur d'intérieur

Téléphone : 06 18 47 59 83

Instagram : @dege1_

Mail : dege.graff@gmail.com



Il est des rencontres qui nous touchent et nous bouleversent, venant questionner notre propre chemin : nos choix, nos valeurs, nos engagements. On en ressort un peu « sonné » mais assurément grandi. Rencontrer DEGE est de cet ordre-là. Cet artiste peintre de talent, authentique et passionné, fait humblement bouger les lignes au travers de ses magnifiques peintures murales, offertes à tous, comme autant de partages tout en couleur et poésie. Sa façon singulière d'honorer par le beau la nature et les valeurs humanistes qui lui sont si chères, nous invite à revisiter notre rapport au monde le cœur grand ouvert.

Le regard est lumineux, la pensée foisonnante, l'enthousiasme communicatif. Quelques minutes de conversation suffisent pour comprendre combien la peinture et l'art en général habitent Camille Alberni, DEGE* de son nom d'artiste. Plus qu'une passion, c'est un mode de vie où l'imaginaire et la création sont rois. Au fil des années, l'artiste s'est illustré au travers d'une multitude de graffitis et peintures murales réalisés en France et à l'étranger, de façon indépendante ou au sein de collectifs. A Ceyszac, nous avons la chance de pouvoir profiter de l'une de ces étonnantes créations : la majestueuse peinture de coq qui habille la façade de l'entreprise Guigon Volailles à la Crébade. DEGE – originaire d'Aiguilhe – habite notre commune depuis bientôt 10 ans. Aujourd'hui, pour des raisons familiales, il travaille essentiellement en Haute-Loire où de nombreuses collectivités locales ont déjà plébiscité son talent : Le Puy-en-Velay, Aiguilhe, Malaguet, Freycenet-la-Tour, Aurec-sur-Loire, Laussonne, Costaros ou encore plus dernièrement Cayres et St-Haon, inscrites dans un projet de chemin artistique à l'échelle de la communauté de communes.



Par quelle magie, ces incroyables peintures murales prennent-elles vie, qui plus est sans le moindre coup de pinceau puisqu'entièrement réalisées à la bombe ?

L'hyperréalisme parfaitement maîtrisé et la grande poésie qui caractérisent le travail de DEGE laissent sans voix. Chacune de ses œuvres est une invitation à rêver, un univers à percevoir où tout n'est que lumières, couleurs et profusion de détails stupéfiants. DEGE affectionne tout particulièrement les grands formats pour la majesté de leur rendu et la liberté créative qu'ils offrent. Cette créativité étonnante est au cœur même de la passion de l'artiste qui s'inspire en permanence de tout ce qui l'entoure, de la nature tant aimée, de toute forme d'art - plus particulièrement celui issu de la culture hip hop – ou encore du contexte sociétal qui ne cesse de l'interpeler. Plus qu'une peinture murale, c'est une histoire que DEGE raconte, un message qu'il partage, des valeurs qu'il honore. Sa grande sensibilité a trouvé là un remarquable terrain d'expression. S'il excelle dans sa pratique, l'artiste le doit aussi à son parcours et aux difficultés rencontrées, notamment à l'école qui n'a jamais cru en son rêve de vivre de ses dessins :

sa motivation à réussir en sera d'autant plus forte.

Il suivra une longue et très exigeante formation professionnelle jusqu'à devenir son propre chef d'entreprise. Aujourd'hui, le pari est gagné et c'est un formidable pied de nez à tous ceux qui en doutaient : DEGE vit pleinement de sa passion de la peinture, qu'elle soit purement artistique ou dédiée à la décoration d'intérieur. Le graffiti reste toutefois la discipline fondatrice qui l'aura vu naître en tant qu'artiste. A 12 ans et en réaction à une injonction paternelle devant un tag – « Si tu fais

A Ceyszac, nous avons la chance de pouvoir profiter de l'une de ces étonnantes créations : la majestueuse peinture de coq qui habille la façade de l'entreprise Guigon Volailles à la Crébade.



ça un jour gare à toi ! » l'aventure démarrait avec les premiers coups de bombe. Depuis, tant et tant de projets d'envergure, d'événements majeurs et de riches rencontres ont jalonné la route, confirmant l'immense talent du peintre.

Où qu'il peigne, il aime plus que tout s'enrichir des échanges avec les habitants, plus particulièrement les anciens qui ont tant à raconter !

DEGE n'envisage sa pratique qu'au travers des beaux moments de partage et de mixité sociale qu'elle génère.

Pour lui, ses peintures murales sont autant de galeries gratuites à ciel ouvert, propices à la rencontre et au dialogue. Où qu'il peigne, il aime plus que tout s'enrichir des échanges avec les habitants, plus particulièrement les anciens qui ont tant à raconter ! Ils viennent observer, commenter, échanger autour de l'œuvre en devenir, fascinés certainement par le curieux

manège qui s'offre à eux. L'artiste travaille en effet sans cache ni pochoir, tout à main levée, avec pour seuls repères des chiffres et des lettres inscrits en tous sens sur la surface du mur : un vrai mystère qui contribue grandement au caractère spectaculaire de la réalisation. Certaines œuvres prennent une dimension collective comme la peinture murale récemment réalisée sur le thème du Vivre ensemble dans la cour du collège Jules Valles au Puy en collaboration avec un groupe de 10 élèves : une magnifique expérience pour tous et l'opportunité précieuse de faire passer un message fort à tous les collégiens.

Notre commune et sa nature majestueuse ont tant à offrir à l'imaginaire de DEGE ! Alors qu'il adore peindre les oiseaux, ceux de notre vallée ne seraient-ils pas de formidables sujets poétiques pour une peinture murale locale d'exception ? A suivre...

*DEGE : jeu de mots pour faire allusion à « des jets » de peinture



Contons nos points

Article écrit par l'association

Notre association se réunit tous les lundis après-midis à partir de 14h jusqu'à 17h ou 17h30 selon les goûts de chacune et l'envie de travailler plus ou moins longtemps.

Notre petit groupe de 10 à 15 personnes parfois, effectue en priorité des travaux de broderie, mais n'exclut pas le tricot et le crochet et même une après-midi d'initiation à la dentelle est prévue cette année.

Nous partageons le savoir-faire de chacune et nous nous aidons mutuellement quand l'une d'entre nous est en difficulté. Nous réalisons aussi en cours d'année, une séance avec une aide extérieure, et effectuons un voyage d'une journée, en fin d'année, pour visiter, par exemple l'an dernier, le musée de la dentelle à Brioude. Et puis, surtout, nous partageons le goûter autour d'un café et d'un gâteau apporté chacune notre tour, et parfois plus si un anniversaire est en vue.

Nous serions heureuses d'accueillir d'autres personnes dans notre groupe pour partager tant de choses intéressantes.

Nous remercions la mairie de mettre à notre disposition la salle à côté la bibliothèque pour nos travaux.

Bonne année 2026 à chacun et chacune d'entre vous.



Frédérique
06 33 24 88 23
Site de l'association :
www.letempsduyoga.fr



Les cours de yoga

Article écrit par l'association

C'est la troisième année qu'un cours de yoga est proposé le mercredi de 10h00 à 11h30 (sauf pendant les vacances). Il est animé par Frédérique Valour.

Élève de M-Christine LECCIA pendant 15 ans et diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga, elle enseigne le yoga depuis 2013. Elle a suivi sa formation à l'École Française de Yoga (EFY) auprès de M-Christine LECCIA et de Patrick TOMATIS. Elle est aussi formatrice d'enseignant(e)s de yoga à l'EFY de Paris.

Les cours s'organisent à partir d'un travail corporel qui ne nécessite aucune disposition particulière. Les enchaînements et les postures se succèdent dans un juste équilibre entre étirements et tonifications. La respiration occupe une place centrale dans chaque exercice afin de lui rendre sa fluidité, son calme et son plein déploiement. Le corps et la respiration, libérés de leurs tensions vont favoriser un état de détente et de concentration avant d'expérimenter la méditation.

Pour cette rentrée, les élèves ont eu la joie de s'installer dans la toute nouvelle salle des fêtes de Ceyszac, entièrement restaurée, spacieuse et confortable. Le groupe compte 8 participants assidus et motivés. Il est toujours possible de venir essayer un cours même en cours d'année, la superficie de la salle le permettant.



Le club des aînés

Article écrit par l'association

Chaque mois, le troisième mardi, les personnes qui le désirent peuvent se rendre à la salle des Associations, à la mairie. Sous la houlette de Marie-Andrée et Paulette, des jeux sont organisés : belote, scrabble, triominos et quand le temps le permet petite balade en pleine nature. Tout cela suivi d'un goûter bien apprécié de tous avant le retour dans les maisons. Pour Noël et les Rois, la mairie nous offre la bûche et la galette ainsi que des friandises. Nous remercions la Maire et son conseil.

Ces après-midis sont ouvertes à tous ceux qui veulent nous rejoindre. Elles ont lieu d'octobre à mai, et permettent de discuter et passer un moment en bonne compagnie.

Meilleurs vœux pour 2026.

« Les bibliothèques sont des rêves. Rêves de ceux qui les ont voulues et bâties. Rêves de ceux qui les fréquentent et les aiment. Rêves enchâssés en des milliers et des milliers de pages préservées »

Pierre Pevel

La bibliothèque

La bibliothèque, située dans les locaux de la mairie, est ouverte tous les dimanches de 10h à 11h30. Vous pourrez y découvrir un choix varié de romans, bandes dessinées et documentaires pour adultes et pour enfants. L'inscription et les prêts sont gratuits. Il est également possible de faire des demandes de titres ou d'auteur que nous relayons à la bibliothèque centrale de prêt. Que ce soit pour emprunter des livres, faire une pause lecture au calme ou juste bavarder avec notre équipe, la bibliothèque vous est grande ouverte et nous nous ferons une joie de vous y accueillir !

Nous recherchons actuellement 1 ou 2 bénévoles pour renforcer notre équipe pour assurer les permanences d'ouverture (chaque bénévole assure une permanence toutes les 7 à 8 semaines environ).



Bon à savoir

Subventions aux associations en 2025

UCPCV (centre de loisirs de Chadenac) : 500 €

Association de Chasse de Ceyssac : 100 €

Comité FNACA Espaly-Ceyssac : 80 €





Le comité des fêtes de Ceyssac

Article écrit par l'association

Animer la commune, créer des moments de rencontre et de partage, maintenir une vie locale dynamique : telles sont les missions que s'efforce de remplir le Comité des Fêtes tout au long de l'année, avec le soutien de la municipalité et des habitants. En raison des travaux de la salle des fêtes, nous n'avons pas pu organiser nos manifestations habituelles. Pour autant, le Comité des fêtes est resté actif et mobilisé :

- **Journée de nettoyage des chemins** (mars) co organisée avec la Mairie. Le Comité des fêtes a apporté son aide à l'organisation de cette journée citoyenne : accueil des participants, pauses café sur les chemins et service du casse-croûte.
- **Fête de l'Été** (juin) : Ce rendez-vous a rencontré un véritable succès et a permis de rassembler de nombreux habitants dans une ambiance conviviale et festive.
- **Rando-Guinguette** (août) : Une randonnée d'environ 7km a été tracée pour partager un bon moment et faire découvrir nos paysages aux communes voisines. La totalité de la recette de la marche (500€) a été reversée à l'association « Je ris, je guéris », qui œuvre pour l'achat de jouets destinés aux enfants hospitalisés au Centre Hospitalier Émile Roux.
- **Cours de fitness** (tout le long de l'année) animés par un coach sportif et offrant ainsi aux intéressés un rendez-vous régulier placé sous le signe du bien-être et de la convivialité.

Durant les travaux de la salle des fêtes, nous avons eu la chance d'être accueilli par « Le Domaine de Chadenac ». A travers cet article, nous renouvelons une nouvelle fois nos remerciements pour cet accueil.

- **Spectacle de Noël** (décembre) : En partenariat avec la Mairie, le comité des fêtes était présent pour offrir des chocolats à tous les enfants, contribuant ainsi à la magie de ce moment festif.

Un grand MERCI aux habitants de la commune qui répondent présents, participent et soutiennent les événements que nous proposons. Votre participation est la plus belle des récompenses et nous encourage à poursuivre nos actions.

Le Comité des fêtes tient enfin à remercier la municipalité pour son soutien constant, et notamment pour la mise à disposition de la salle des fêtes récemment rénovée, qui permettra à nouveau l'organisation de moments conviviaux au service des habitants.

Notre association joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune en maintenant du lien, de la convivialité et des temps de partage qui sont plus que jamais nécessaires. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés : rejoignez-nous ! Que vous disposiez de peu ou de beaucoup de temps (ou simplement d'idées !), chaque aide est précieuse.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le 27 mars 2026, à 18h30 à la salle des associations - Mairie

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir y participer.

Ce moment permettra de dresser le bilan de l'année écoulée et d'organiser les prochaines manifestations de 2026 à savoir :

- **Le repas des tripes** le dimanche 8 mars 2026
- **La fête de l'Été** le samedi 4 juillet 2026
- **Vide grenier / marche** le dimanche 6 septembre 2026

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune.

Une suggestion, une idée ?
Contactez-nous à notre adresse mail :
comitedesfetes.ceyssac@gmail.com



Horaires d'ouverture de la mairie de Ceyssac

Madame le Maire vous
reçoit sur rendez-vous.

04 71 02 42 86
mairie@ceyssac.fr

Marie-Julie vous accueille
les lundis et les jeudis
de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Nouvelle
adresse
électronique :
mairie@ceyssac.fr

Toutes les
actualités, comptes
rendus des conseils,
cantine... :

www.ceyssac.fr
et sur



CEYSSAC